

L'Inter-Action

Le journal du CSSS de Gatineau

ANNONCE DU MINISTRE RÉJEAN HÉBERT



AJOUT DE LITS À L'UNITÉ DE NÉONATALOGIE

De passage dans la région au début du mois de janvier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Réjean Hébert, a annoncé l'octroi d'une somme de 1,37 millions \$ pour augmenter de 12 à 14 le nombre de lits à l'unité de néonatalogie à l'Hôpital de Gatineau.

Le CSSS de Gatineau pourra ainsi accueillir un plus grand nombre de nouveau-nés nécessitant des soins plus spécialisés. Cette décision permettra également de rapatrier des poupons provenant de l'obstétrique

de l'hôpital Général d'Ottawa, du CHEO ou de l'hôpital Ste-Justine.

Selon le ministre Hébert, il s'agit d'une excellente nouvelle pour les parents et pour les familles qui pourront demeurer à proximité de leurs enfants durant leur hospitalisation.

De plus, l'argent servira également à permettre à la Clinique de diabète pédiatrique de faire l'acquisition de nouveau matériel spécialisé. Le

ministre Hébert a indiqué qu'il s'agit d'un début. Il s'est engagé à rapatrier à Gatineau, entre 400 et 500 accouchements par année qui ont lieu à l'heure actuelle dans les hôpitaux d'Ottawa.

Par ailleurs, une somme de 2,55 millions \$ servira à augmenter le nombre d'interventions pour les chirurgies de la cataracte ainsi que le nombre d'injections pour le traitement de la dégénérescence liée à l'âge.

UN SLOGAN POUR LE CSSS DE GATINEAU

Le CSSS de Gatineau souhaite profiter du dynamisme de son personnel pour lancer le concours du slogan. En effet, le slogan actuel « Une organisation centrée sur la personne, son mieux-être et sa communauté » est utilisé depuis plusieurs années. Voilà pourquoi nous faisons appel à vous afin de trouver un slogan qui deviendra également notre nouvelle signature.

Le slogan doit :

- Réfléter notre mission;
- Être court;
- Faire en sorte que les gens s'en souviennent;
- Frapper l'imaginaire;

- Figurer à l'intérieur de la majorité de nos publications;
- Être original et pertinent.

C'est dans le but de se doter d'une identification originale que la direction a décidé d'aller de l'avant avec ce concours. Le slogan permettra au CSSS de Gatineau d'être reconnu plus facilement dans le réseau et auprès de la population. Par sa simplicité et sa force d'éloquence, ce slogan devra bien illustrer l'essentiel et le but poursuivi par le CSSS de Gatineau.

Vous avez jusqu'à la fin février pour soumettre

vos propositions à la direction des communications située au 777 de la Gappe. Le gagnant remportera un certificat de dépôt à terme de 250 \$ de la Banque Alterna.

Soulignons que la direction des communications se réserve le droit de reprendre le concours si les slogans ne répondent pas aux critères.

Bonne et
Heureuse Année
2014!

Le journal L'Inter-Action est le bulletin d'information des employés du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau. Pour alléger le texte, nous utilisons tantôt le masculin, tantôt le féminin. Ce journal est publié par la direction des communications du CSSS de Gatineau.

Rédactrice: Ginette Leblanc

Collaborateurs et membres du comité des communications: Irène Joannis, Nicole Therriault, Christiane Millette, Chantal Dufresne, Linda Robinson, Françoise Béland, Louise Lafrance, Colline Meilleur, Patricia Rhéaume et Bernard Vaive.

Conception graphique et impression: Imprimerie Vincent Ltée

Commentaires, suggestions ou articles: Membres du comité des communications ou Ginette Leblanc au 819 966-6564 ou ginetteleblanc@ssss.gouv.qc.ca

L'Inter-Action, le journal interne du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau, a été créé spécialement pour vous. Afin que ce journal se reflète à votre image, nous faisons appel à votre collaboration. Si vous avez des nouvelles, des idées d'articles ou des anecdotes à nous communiquer, n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Il nous fera plaisir de les diffuser dans notre prochain numéro.

Vous pouvez les acheminer par courriel à madame Ginette Leblanc, conseillère aux communications, ou encore par téléphone au 819 966-6564.



Centre de santé et de services sociaux
de Gatineau

REGROUPEMENT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIÈRES AUXILIAIRES EN SANTÉ MENTALE DU CSSS DE GATINEAU

Jean Lacroix, prés. RIASM du CSSS de Gatineau

Le regroupement des infirmières et infirmières auxiliaires en santé mentale (RIASM) a tenu son assemblée générale annuelle (AGA) en décembre dernier. Le RIASM a comme mission la qualité des soins en santé mentale et la promotion de la formation continue. Lors de l'AGA, les statuts et règlements ainsi que les états financiers ont été revus et nous avons tracé le bilan de l'année 2013 et présenté le plan d'action pour 2014.

Le président du RIASM, Jean Lacroix, a sensibilisé les participants sur l'effet Pygmalion. En résumé l'effet Pygmalion démontre que les chances et le niveau de réussite sont plus élevés lorsque l'on croit au potentiel de rétablissement du client. Les détails de l'effet Pygmalion sont disponibles sur internet.

Pour sa part Émilie Lamontagne responsable de dossiers spéciaux nous a fait une présentation sur le portail Mistral de l'OIIQ. Mistral est l'outil en ligne mis en place pour enregistrer nos formations accréditées et non accrédité par l'OIIQ.

Panier de Noël

Quinze paniers ont été remis à notre clientèle de 1^{ère} et 2^e lignes en santé mentale et ce grâce à la collecte de denrées non périssables. Le gagnant du tirage 50/50 est Roger Toutloff. Grâce à l'argent recueilli, des tourtières, du fromage et des œufs ont été ajoutés aux paniers. Merci à tous les donateurs!

L'utilisation de l'IPAD en santé mentale

Lors de l'AGA, le RIASM a procédé au tirage de 2 mini IPAD équipés d'application médicale. Parmi les applications, on retrouve entre autres Focus psychiatrie, Medscape, CPS et MiniAtlas. Focus psychiatrie traite de la schizophrénie, des troubles bipolaires, de la dépression, TDAH et des troubles anxieux. Cet enseignement augmente de façon significative la compréhension de la maladie ainsi que l'adhérence au traitement pharmacologique. Pour les familles, ces applications les aident à comprendre la maladie et par le fait même à les déculpabiliser.

Les applications Medscape et CPS sont des outils pharmacologiques de haute qualité. En plus du contenu auquel on s'attend d'un tel outil, il est possible d'entrer le nom de deux ou plusieurs médicaments et de voir s'il y a des contre-indications à donner ensemble ces médicaments.

Dîners-causerie en santé mentale

Les dîners-causerie en santé mentale débiteront bientôt. Ils auront lieu en alternance à Hull, soit à l'hôpital Pierre-Janet et à Gatineau, à l'hôpital de Gatineau. Lors de ces dîners-causerie, les infirmières et infirmières auxiliaires pourront échanger sur différents sujets touchant la santé mentale et trouver des solutions aux problématiques rencontrées sur les différents départements et en communauté.

Le premier dîner-causerie portera sur les troubles de personnalité. Quelle sont les symptômes? Comment intervenir avec cette clientèle? Comment éviter le contre transfert? Il se déroulera le 18 février à la salle polyvalente, côté sud, de l'hôpital de Gatineau à compter de 11 h 30 et le deuxième aura lieu le 28 février à l'hôpital Pierre-Janet, salle Hydro-Québec et ce entre 11 h 30 et 13 h 30.

http://www

L'INTER-ACTION SUR LE WEB ET SUR LE COMMUN

À compter du mois de février, L'Inter-Action aura une version électronique.

En effet, le journal interne sera diffusé sur le site web du CSSS de Gatineau au www.csssgatineau.qc.ca.

Pour y accéder, rien de plus facile, il faut se rendre sur le site et cliquer sous l'onglet « Publications » puis sous la rubrique « Journal L'Inter-Action ». Une deuxième façon d'y accéder est en utilisant le Commun du CSSS de Gatineau. Après avoir ouvert le Commun, vous devez cliquer sur l'onglet « Communications » puis sur « L'Inter-Action ».

La direction des communications souhaite ainsi faire sa part dans l'économie du papier. Croyez-le ou non, il a été démontré que le CSSS de Gatineau a utilisé 16 835 000 feuilles de papier 8 1/2 X 11 entre le 1^{er} avril et le 31 mars 2013, ce qui représente 1 400 000 copies par mois.

BONNE ANNÉE 2014 !

C'est avec ce souhait que l'on fait un p'tit retour en arrière pour vous parler de des dernières activités du club social de 2013.

Il y a eu l'activité familiale au Tube et Jujubes qui a regroupé une centaine de personnes puis la soirée de Noël animée par le club social. Les participants ont pu apprécier le magicien, le caricaturiste, l'échassier et le photoboot. Nous vous invitons à vous rendre sur la page Facebook du CSSS de Gatineau, aller dans l'album photos (photoboot) et cliquer « aime » sur votre photo préférée.

Des tirages ont eu lieu lors de la soirée de Noël. Les gagnants sont : Hicha Meddaoui, certificat Nordik, Steve Beaulieu, panier de chocolats et plus ainsi que Michel Paquin, cafetière Keurig. De plus, 5 prix de 100 \$ ont été remportés par Isabelle Paul, Marc Charrette, Jean-Nicholas Poirier, Marie-Soleil Guay et Antonia Machado. Bravo et merci pour la participation des employés qui ont pris part au thème de la soirée en portant le masque!

Nous vous invitons à nous suivre sur Facebook et sur le commun sous club social afin de voir les photos. Vous pouvez aussi devenir membre ce qui vous permet de participer à un coût moindre aux différentes activités en plus d'avoir la chance de remporter le tirage mensuel.

Encore une fois Bonne et Heureuse Année 2014 ! Nous vous souhaitons, santé, amour, joie dans votre quotidien ainsi que l'amitié et la paix autour de vous.

POURSUIVONS NOS EFFORTS POUR ÉLIMINER LA MOI

Les efforts concertés de toutes les directions au cours des derniers mois ont porté fruits.

La direction maintient le cap et souligne l'importance de poursuivre cet excellent travail de façon à pouvoir éliminer la main-d'œuvre indépendante (MOI) et de concentrer les ressources financières du CSSS de Gatineau au profit des services aux clients.

Le travail effectué jusqu'à maintenant a fait en sorte qu'au cours des derniers mois nous avons connu une diminution importante de la MOI dans la grande majorité des directions notamment à la direction de la santé mentale et services psychosociaux, à la direction des services à domicile et de l'hébergement, à la direction des services communautaires et hospitaliers de santé physique et à la direction famille et communauté. Grâce au travail soutenu de nos services supports,



des gestionnaires et des équipes cliniques, toutes ces directions ont pu atteindre leur cible. Un tour de force rendu possible grâce entre autres à une réorganisation du travail, une gestion équilibrée des horaires et des surplus et un accueil attentionné des stagiaires et des nouveaux employés.

Le CSSSG compte sur la rigueur et l'engagement de chacun pour maintenir et consolider les résultats obtenus à long terme.

Il faut rappeler que ce projet organisationnel représente une priorité pour le CSSS de Gatineau. En plus d'éliminer l'utilisation de la MOI, l'opération vise à développer les compétences internes du personnel, de rehausser le sentiment d'appartenance et de favoriser une prise en charge des défis rencontrés par nos employés.

Bravo aux équipes cliniques et aux gestionnaires!

POLITIQUE SUR LE CONSENTEMENT AUX SOINS ET AUX SERVICES

Par Nancy Héroux, Responsable du regroupement des professionnels
Direction des soins infirmiers et pratiques professionnelles

- Que signifie donner un consentement libre et éclairé à un soin ou à un service ?
- Quelle est ma responsabilité professionnelle à cet égard ?
- Est-ce que les enfants et les adolescents peuvent consentir eux-mêmes à leurs soins et leurs services? À quel moment a-t-on besoin du consentement du parent ?
- Est-ce que les parents ont les mêmes droits et responsabilités à l'égard du consentement aux soins et aux services pour leurs enfants ? Et si l'enfant habite avec l'un des deux parents et qu'il ne voit pas l'autre parent, est-ce que c'est la même chose ?
- Si j'exerce à titre de stagiaire ou résident, dois-je en informer l'utilisateur ?
- Est-ce que l'utilisateur peut changer d'avis sur la prestation des soins et des services en cours de suivi ? Doit-on lui faire signer quelque chose ?
- Que dois-je noter au dossier ? Dois-je indiquer mes démarches pour l'obtention d'un consentement libre et éclairé ?

Pour trouver dès maintenant réponses à ces questions, consulter la « Politique de gestion sur le consentement aux soins et aux services » disponible au : [commun_CSSSG/Politiques](#) et procédures et suivez les prochains articles!

Vous pouvez aussi communiquer avec la direction des soins infirmiers et pratiques professionnelles au numéro 819 684-6512, poste 560 ou vous pouvez également vous référer à la capsule d'information sur le consentement aux soins et services réalisée dans le cadre des travaux d'agrément. La marche à suivre pour y accéder ainsi que la présentation « PowerPoint » sont disponibles au [commun_CSSSG/Agrément](#).

Pour plus d'informations sur les capsules vidéo, vous pouvez communiquer avec madame Émilie Delisle, conseillère-cadre à la qualité et gestion des risques au numéro 819 966-6200, poste 5923.

LES VISITEURS ARRIVENT BIENTÔT!

C'est dans quelques semaines que se déroulera la visite d'agrément au CSSS de Gatineau. En effet, la visite est prévue entre les 2 et 7 février 2014.

Les huit visiteurs sont : monsieur Yves Desjardins, chef d'équipe, D^r Simon Racine, monsieur Mario Bolduc, D^r Bruno J. L'Heureux, mesdames Monique Janelle, Sylvie Nolet et Denise Vanasse. Durant cinq jours, ces visiteurs évalueront la qualité des soins et des services offerts au CSSS de Gatineau. Voici l'horaire de la visite :

Visiteur 1	Visiteur 2	Visiteur 3	Visiteur 4	Visiteur 5	Visiteur 6	Visiteur 7	Visiteur 8
M. Yves Desjardins	M. Mario Bolduc	D ^r Bruno J. L'Heureux	Mme Sylvie Nolet	M. Jeannot Michaud	D ^r Simon Racine	Mme Monique Janelle	Mme Denise Vanasse
Gouvernance Planification et conception des services Gestion des ressources Communication Visiteur coordonnateur Interventions chirurgicales (salles d'opération et services de chirurgie)	Visiteur coordonnateur Gestion des médicaments : 2 CH Services de médecine (adulte et pédiatrie) Équipement et appareils médicaux incluant stérilisation Prévention des infections Préparation en vue des situations d'urgence	Visiteur coordonnateur Service des urgences Cheminement des patients Soins intensifs Services d'obstétrique Imagerie diagnostique	Visiteur coordonnateur Soins ambulatoires (cliniques externes, services généraux et néphrologie) Services ambulatoires de thérapie contre le cancer Services de santé communautaire Population d'enfants et de jeunes Population vivant avec le cancer	Visiteur coordonnateur Services de réadaptation Environnement physique – Installations Soins de longue durée Soins à domicile Prestation de soins et prise de décision fondée sur des principes d'éthique et de déontologie Gestion intégrée de la qualité	Visiteur coordonnateur Soins primaires Services de santé mentale (adultes Hôpital de Gatineau et Centre hospitalier Pierre-Janet et 0-18 ans Centre hospitalier Pierre-Janet) Services de santé mentale communautaire Capital humain Visiteur affecté à un emplacement Gestion des médicaments CH Pierre-Janet	Visiteur coordonnateur Services transfusionnels Dons d'organes donneurs décédés Visiteur affecté à un emplacement Services de laboratoires biomédicaux Analyses de biologies délocalisées Hôpital de Hull	Visiteur coordonnateur Services de laboratoires biomédicaux Analyses de biologies délocalisées Dons d'organes donneurs décédés Hôpital de Gatineau
Validation du plan d'amélioration au regard des Résultats du sondage sur la satisfaction de l'expérience client					Validation du plan d'amélioration au regard des Résultats du sondage sur la satisfaction de l'expérience client		

Retraités et 25 ans de service 2013



**Félicitations
à vous tous
et merci!**

Retraités

Dominique Allard • Lise Aubin-Larocque • Louise Audet • Sabine Barnabé • Louise Beauvais • Aline Bélanger • Cécile Belley • Denise Bergeron • Louise Bergeron • Denise Bertrand • Francine Bertrand-Larocque • Myriam Boily • Fernande Boisvert • Jane Bouchard • Robert Branchaud • Christine Caron • Diane Chabot • Jacques Charest • Francine Charron • Johanne Chene • Louise Cormier • Ghislaine Courchesne • Ginette Courville • Marcella Dault • Jean Delisle • Céline Desjardins • Paquerette Dessureault-Gravel • Jeanne-Mance Dumais • Bertrande Dumas • Denis Dupel • Eric Dupont • Nicole Dupré • Guy Dupuis • Suzanne Fallon • Robert Faubert • Ginette Fillion • Diane Fournier • Murielle Gariépy • Michel Gascon • Josée Gaudet • Diane Gaudreau • Francine Gauthier • Gilles Girard • Johanne Girard • Lucie Godbout Thibeault • Nicole Goulet • Suzanne Hénaire • Francine Héroux • Michel Hotte • Line Houle • Claire Hull • Nicole Huneault • Jean-Pierre Juneau • Micheline Lagacé • Mario Lalande • Blanche-Hélène Lamirande • Jocelyne Lamoureux • Suzanne Landry • Manon Langlois • Gaston Larivière • Joanne Larivière • Lise Lasalle • André Laurin • Ghislaine Leblanc • Lyne Leblanc • Lyne Leblanc • Richard Leduc • Danielle Lepage • Claudette Lessard • Danielle Letendre • Pierre Maisonneuve • Françoise Marc-Aurèle • Isabelle Mayer • Andrée P. Mongeon • Lise Paquet • Michèle Paquette • Nicole Parent • Gilles Pelletier • Line Peterson • Denis Picard • Lucie Pilon • Louise Racine • Lise Raymond • Sylvie Renaud • Roger Richer • Linda Rollin • Diane Rondeau • Claudette Ross • Lucie Roy • Richard Sarault • Monique Sauvé • Nicole Scott • Lise Thibault • Janet Thom • Bernard Tremblay • Dianne Tremblay • Nicole Tremblay • Pierrette Vaillancourt • Marykaye Watson

25 ans de service

Guylaine Bastien • Sonia Bergeron • Nathalie Bernier • Josée Bisson • Luc Bisson • Nathalie Blanchard • Julie Boisvenue • Steeve Bouchard • Marco Boulay • Nathalie Bourget • Ginette Brazeau • Nathalie Canuel • Raynald Caron • Louis Carpentier • Pauline Carrière • René Chabot • Guylaine Chaîne • Richard Charbonneau • Marc Charette • Lyne Charlebois • Francine Charron • Lise Chateauvert • Ginette Clément • Suzanne Cloutier • Éline Cossette • Josée Coté • Ghislaine Cross • André Damphousse • Sophie Depratto • Isabelle Dion • Alain Diotte • Rachele Drouin • Sylvie Dubeau • Guylaine Dubuc • Annie Duchesne • Josée Dupéré • Madone Durette • Ginette Durocher • Luc Fillion • Lyne Fournier • Nathalie Gaboury • Luc Gagné • Diane Gagnon • Margo Gagnon • Allan Gallant • Manon Gauvin • Lucie Godbout Thibeault • Ginette Goudreau • Monique Gravel • Sylvie Gravel • Sylvie Grégoire • Diane Guay • Chantal Guénette • Sylvie Guérette • Yves Hamel • Robert Harbec • Francine Héroux • Claire Hull • Diane Kyer • Carole Lachance • Danielle Lachapelle • Joseph Marcel Lachapelle • Claire Lafontaine • Lyne Lafontaine • Ginette Lagacé • Rollande Lahaie • Nathalie Lalumière • Blanche-Hélène Lamirande • Josée Lanouette • Lina Lapointe • Yvon Larrivé • Dominique Lauzon • Kim Lauzon • Chantal Lavigne • Réjeanne Lavoie • Manon Leduc • Pierre Legault • Claudette Lessard • Guylaine Levert • Cathy Lévesque • Charles Louis-Seize • Nancy Magnan • Doris Marcoux • Julie Marenger • Lucie Martel • Daniel Massie • Josée McMillan • Claude McNicoll • Jonas Meres • Line Milliard • Kim Muckle • Marc Nadeau • Carole Normand • Laurent Ouellette • Chantal Pagé • Serge Paquette • Louise Pelletier • Lisa Picard • Alain Piché • Manon Pilon • Line Plourde • Marjolaine Potvin • Bruno Pouliot • France Raymond • Josée Robillard • Valérie Roy • Francine Royer • Anne Sabourin • Richard Sarault • Christine Schreiner • Marc Sirois • Jean Sousa • Éline Têtu • Bernard Tremblay • Diane Valois • Diane Vezina



UNE POLITIQUE SUR LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Une politique sur la vérification des antécédents judiciaires a été adoptée récemment par le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la mission du CSSS de Gatineau qui vise à offrir des soins et des services de qualité et sécuritaires dans le respect des droits des usagers. En effet, cette vérification s'effectue dans le respect des droits de la personne et doit être exempte de toute forme de discrimination.

Elle s'adresse à toute personne désirant exercer ou qui exerce des fonctions au CSSS de Gatineau à savoir tout employé syndiqué ou non et à toute personne qui



agit à titre de bénévole, cadre, travailleur autonome et contractuel. La politique vise à s'assurer que les personnes qui désirent exercer ou qui exercent des fonctions n'ont pas d'antécédents judiciaires incompatibles avec leurs fonctions ou leurs professions, sauf si elles ont obtenu un pardon.

Par ailleurs, la politique prévoit que toute personne qui travaille auprès d'une clientèle vulnérable ou qui est régulièrement en contact avec elle, doit dans les 10 jours, déclarer à la direction des ressources humaines tout changement relatif à ses antécédents judiciaires qu'elle

ait ou non déjà fourni une déclaration

CHRONIQUE DE LA DIRECTION DES SERVICES À DOMICILE ET DE L'HÉBERGEMENT INTERVENIR POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS VIVANT À DOMICILE

Lucie Dechêne, adjointe à la DSDH

Depuis les années 80, la maltraitance envers les aînés est une problématique sociale reconnue par le gouvernement les chercheurs et les praticiens. Depuis 2010, on observe une évolution des connaissances théoriques et empiriques sur le sujet : certains types de maltraitance, en particulier les lieux où elle se produit (domicile ou milieu d'hébergement) et les actions possibles visant à la contrer (prévention, détection et interventions). Ces connaissances permettent d'affirmer que la maltraitance envers les aînés pose des enjeux de pratique aux divers professionnels qui s'intéressent à cette problématique. Voici les 15 principaux enjeux de la maltraitance envers les aînés liés à toute pratique professionnelle.

1. Âgisme

Les attitudes négatives ou hostiles envers les aînés en raison de leur âge peuvent entraîner des gestes malheureux et une forme de marginalisation sociale. Ses conséquences sur les plans juridique, politique, économique, social et personnel sont néfastes pour tous, mais de façon accentuée pour les femmes plus âgées et les aînés vulnérables. Il est donc important de bien les reconnaître pour pouvoir mieux agir.

2. Aptitude ou inaptitude

Les intervenants sont fréquemment confrontés à la question de l'aptitude ou de l'inaptitude lorsqu'il s'agit pour l'aîné maltraité de prendre des décisions éclairées quant à sa situation. Il importe que cette évaluation soit nuancée afin d'éviter que toute personne qui présente des capacités cognitives altérées soient systématiquement jugée incapable de prendre les décisions concernant sa vie ou d'y consentir. Au contraire, elle peut continuer à exercer ses droits en étant accompagnée!

3. Collaboration interprofessionnelle, interdisciplinaire ou intersectorielle

La collaboration avec un représentant d'une discipline, d'une profession ou d'un secteur d'activités autre s'avère nécessaire pour une meilleure identification, évaluation, intervention des cas de maltraitance et de leur suivi afin d'assurer la continuité, l'équité et l'accessibilité aux soins, aux services et aux ressources à domicile requis par les aînés concernés.

4. Dénonciation

Les aînés dont les droits et libertés sont bafoués doivent surmonter nombre d'obstacles liés à la dénonciation de ces situations, ce qui peut représenter un enjeu notable pour certains. En matière d'intervention, cela nécessite l'importance de bien les accompagner dans ce processus.

5. Dilemmes éthiques et psychosociaux

Ceux-ci émanent des défis et des difficultés pour les intervenants dans l'exercice de leur jugement clinique et lors de la prise de décision. Ces dilemmes apparaissent d'abord dans l'équilibrage de valeurs en apparence contradictoires, soit le respect de l'autodétermination de l'aîné et la nécessité de le protéger, et ce parfois contre son gré.

6. Dynamique relationnelle

La dynamique relationnelle est au cœur du problème de la maltraitance. Elle peut influencer non seulement la manière dont se manifestent les situations de maltraitance, mais aussi les stratégies d'intervention mises en place en vue de les faire cesser ou d'en réduire l'intensité.

7. Facteurs de risque et de vulnérabilité

La présence de ces facteurs chez les personnes maltraitées ou maltraitantes peut contribuer à accroître la probabilité de maltraitance; il est donc important de bien les connaître et de les prendre en considération pour mieux intervenir.

8. Formation

Une formation initiale et continue est essentielle pour tous les professionnels intervenants auprès des aînés susceptibles d'être maltraités. Elle passe par des contenus thématiques couvrant le processus normal du vieillissement, la prévention, l'identification, l'intervention, le suivi, les questions éthiques et déontologiques, la divulgation de renseignements confidentiels, les attitudes et les croyances personnelles ou professionnelles des intervenants ainsi que l'approche de travail interdisciplinaire et interprofessionnel pour améliorer leur capacité de travail avec autrui.

9. Intentionnalité de la maltraitance

La maltraitance n'est pas toujours l'œuvre d'une personne mal intentionnée envers une autre. Il est donc important d'accorder une importance aux conséquences en dépit de l'absence d'intention de nuire.

10. Maltraitance entre conjoints âgés

Elle s'inscrit normalement dans la poursuite d'une relation de violence conjugale qui existe depuis longtemps, ou encore elle apparaît au sein d'un couple au moment de la vieillesse. La maltraitance entre conjoints âgés demande aux intervenants non seulement d'être en mesure d'identifier et d'utiliser les approches et les modèles d'intervention à privilégier en contexte de violence conjugale, mais aussi de saisir la milite de leur portée.

11. Mesures légales

L'adoption de ces mesures réfère à l'application de mesures telles que la mise en place de régimes de protection et la divulgation obligatoire ou non des cas de maltraitance identifiés par les professionnels de la santé et des services sociaux.

12. Politiques publiques

L'adoption de politiques ou de directives gouvernementales permet d'orienter les services et de promouvoir des pratiques efficaces pour contrer la maltraitance ou promouvoir la bientraitance, et ce dans une visée éthique.

13. Réalités particulières

Pour les aînés issus d'autres cultures, les enjeux liés à la maltraitance se manifestent plutôt en termes de tolérance culturelle, de perception face à la maltraitance, de nécessité d'ajuster les interventions à leurs attentes et à leurs besoins et d'adaptation des approches à leurs particularités culturelles et linguistiques.

14. Respect et protection des droits et des libertés

Il importe ici d'assurer le respect et la protection des droits et libertés des personnes aînées qui vivent une situation de maltraitance, particulièrement, dans les situations allant à l'encontre du droit à l'intégrité, à la dignité et à la protection contre « toute forme d'exploitation », tel que stipulé dans la Charte des droits et libertés de la personne.

15. Valeurs, représentations sociales et positions des professionnels.

Tout professionnel intervenant auprès d'aînés en situation de maltraitance est d'abord invité à clarifier ses propres valeurs, ses positions et ses représentations au sujet des aînés, de la maltraitance et des interventions, à les mettre de l'avant, puis, à les accorder à celles d'autrui, plus particulièrement celles de l'aîné auprès de qui il est appelé à intervenir. Ces enjeux donnent un aperçu assez juste de la complexité de cette problématique. Il est important de se les rappeler et d'être aux aguets lorsqu'on intervient auprès de personnes âgées vulnérables.

Texte inspiré de la Revue Vie et vieillissement, 2013 Volume 11 – No. 2 Par Annie Riendeau et Marie Beaulieu du Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke

Vrai ou faux : Il faut bien choisir les contenants lorsqu'il s'agit de réchauffer nos repas dans un four à micro-ondes ?

Vrai

Un contenant de plastique qui n'a pas été conçu pour réchauffer des aliments peut transmettre des substances nuisibles à l'aliment, à la chaleur, surtout lorsque l'aliment réchauffé est gras ou huileux, comme la viande et le fromage.

Les contenants conçus pour un usage unique, comme les récipients de margarine, de yogourt ne devraient donc pas servir à cette fin. Utilisez plutôt des contenants de verre, céramique ou plastique conçus pour l'utilisation au four à micro-ondes. Vous devriez trouver cette mention sur l'emballage.

Pas de moyen miracle, accordez-vous des moments pour bouger !

Intégrez à votre agenda des moments d'activités physiques ou sportives. Ce moment restera le vôtre et d'importance égale à tout autre rendez-vous à votre horaire. Ces activités peuvent être durant vos heures de travail, à la maison ou durant vos loisirs. Si votre horaire est très chargé, levez-vous un peu plus tôt pour faire des exercices à la maison, allez marcher le midi, le soir ou lors de vos déplacements. Fixer des moments actifs à son agenda est une solution durable à l'adoption d'un mode de vie actif. Bonne santé !

Philippe Charron, kinésiologue en promotion des saines habitudes de vie

UN QUATRIÈME MARATHON AU FOYER DU BONHEUR

C'est le 20 novembre dernier que s'est déroulé le quatrième marathon du Foyer du Bonheur. Les professionnels du loisir et de la réadaptation ont ainsi répété les expériences vécues en juin 2013, mars 2013 et en novembre 2012 et qui se sont avérées très concluantes.

Le parcours amélioré a vraiment facilité le suivi des marathoniens. Les membres du personnel ainsi que les familles et les amis des résidents ont pu les encourager tout au long du parcours. Au son d'une musique entraînante, les participants très motivés ont dépassé pour la très grande majorité leur record personnel.

En prime, pour la troisième fois, les participants ont eu droit à une course "Formule1". Les résidents en fauteuils roulants intéressés à relever ce défi sportif pouvaient s'inscrire le jour même. La course "Formule 1" est une épreuve de vitesse sur une distance de 20 mètres à parcourir en se propulsant en fauteuil roulant sous la supervision des intervenants présents.

L'objectif du marathon est d'encourager l'autonomie dans les déplacements des résidents. L'impact positif se poursuit bien après l'activité, puisque ceux-ci se découvrent parfois des forces insoupçonnées et prennent confiance en eux. Une dame qu'on allait reconduire après chaque activité nous répond maintenant avec fierté : « Je peux me débrouiller seule! J'ai fait le marathon ». Elle a affiché son certificat de participation avec la distance parcourue dans sa chambre et elle peut ainsi démontrer ses progrès à sa famille.

Notre prochain marathon, le cinquième aura lieu au printemps 2014. En attendant, les résidents peuvent s'entraîner aux déplacements, grâce à la collaboration du personnel, aux groupes de marche sur les unités et par l'activité physique des « Olympiques d'hiver » du Foyer du Bonheur.

En route pour le prochain marathon!

Les équipes Loisir, Physiothérapie et Ergothérapie du Foyer du Bonheur



LES INSTALLATIONS DU CSSS DE GATINEAU

Siège social :

Bureau du directeur général
777, boul. de la Gappe, Gatineau (Québec) J8T 8R2 ☎ 819 966-6560

Centre administratif

257, rue Laurier, Gatineau (Québec) J8X 3W8 ☎ 819 966-6420

Centre administratif-85 Bellehumeur

85, rue Bellehumeur, Gatineau (Québec) J8T 8B7 ☎ 819 966-6100

Centre administratif-200 Robert-Wright

200, rue Robert-Wright, Gatineau (Québec) J9H 5L1 ☎ 819 684-6512

Hôpital de Gatineau

909, boul. La Vérendrye Ouest, Gatineau (Québec) J8P 7H2 ☎ 819 966-6100

Hôpital de Hull

116, boul. Lionel-Émond, Gatineau (Québec) J8Y 1W7 ☎ 819 966-6200

Unité de médecine familiale (UMF)

500, boul. de l'Hôpital, Gatineau (Québec) J8V 2P5 ☎ 819 966-6380

Bureau de coordination de l'éthique et de la recherche

116, boul. Lionel-Émond, local F-011, Gatineau (Québec) J8Y 1W7 ☎ 819 966-6144

Maison de naissance de l'Outaouais

175, rue Jean-René-Monette, Gatineau (Québec) J8P 5B9 ☎ 819 966-6585

CLSC de Gatineau - De la Gappe

777, boul. de la Gappe, Gatineau (Québec) J8T 8R2 ☎ 819 966-6550

CLSC de Gatineau - Avenue Gatineau

80, avenue Gatineau, Gatineau (Québec) J8T 4J3 ☎ 819 966-6590

CLSC de Gatineau - Saint-Rédempteur

85, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 4E6 ☎ 819 966-6510

CLSC de Gatineau - Du Mont-Bleu

207, boul. du Mont-Bleu, Gatineau (Québec) J8Z 3G3 ☎ 819 966-653 0

CLSC de Gatineau - Saint-Raymond

92, boul. Saint-Raymond, Gatineau (Québec) J8Y 1S7 ☎ 819 966-6525

CLSC de Gatineau - LeGuerrier

425, rue LeGuerrier, Gatineau (Québec) J9H 6N8 ☎ 819 966-6540

CLSC de Gatineau - Alexandre-Taché

400, boul. Alexandre-Taché, Gatineau (Québec) J9A 1M5 ☎ 819 966-6580

Hôpital de jour gériatrique

455, Montée Paiement, Gatineau (Québec) J8P 0B1 ☎ 819 966-6470

Centre d'hébergement Foyer du Bonheur

125, boul. Lionel-Émond, Gatineau (Québec) J8Y 5S8 ☎ 819 966-6410

Centre d'hébergement La Pietà

273, rue Laurier, Gatineau (Québec) J8X 3W8 ☎ 819 966-6420

Centre d'hébergement Bon séjour

134, rue Jean-René-Monette, Gatineau (Québec) J8P 7C3 ☎ 819 966-6450

Centre d'hébergement Renaissance

445, boul. Wilfrid-Lavigne, Gatineau (Québec) J9H 6H9 ☎ 819 966-6440

Hôpital Pierre-Janet

20, rue Pharand, Gatineau (Québec) J9A 1K7 ☎ 819 771-7761

Pavillon Marcel D'Amour

30, rue Pharand, Gatineau (Québec) J9A 1K7 ☎ 819 776-8093

Service d'hébergement non institutionnel

23, rue Pharand, Gatineau (Québec) J9A 1K8 ☎ 819 776-8034

Équipe de suivi intensif

73, boul. Moussette, Gatineau (Québec) J8Y 5J8 ☎ 819 772-9777
poste 7221

Résidence de Hull

46, rue Lucien-Brault, Gatineau (Québec) J8Z 1H8 ☎ 819 770-2992

Résidence Corbeil

63, rue Corbeil, Gatineau (Québec) J8Y 5W8 ☎ 819 777-2042

Résidence de Gatineau

20, rue Laferrière, Gatineau (Québec) J8T 3C1 ☎ 819 568-3349

PROJET DES EMPLOYÉS

LE PROGRAMME PROJET DES EMPLOYÉS EST DE RETOUR POUR UNE 6^E ÉDITION!

Avez-vous des idées de projets qui auront un impact positif et immédiat sur votre travail?

Le programme Projet des employés a été créé pour permettre aux employés de soumettre des projets dont la valeur se situe entre 500 \$ et 5 000 \$ et non-inscrits dans la liste des priorités du CSSS de Gatineau. Un budget de 175 000 \$ sera consacré au programme pour l'édition 2014.

Remplissez les formulaires disponibles :

- Réseau interne : serveur Commun_CSSSG/ Fondation
- Auprès de l'adjointe administrative de votre département

Déposez vos propositions complètes à l'un des bureaux de la Fondation avant le 21 février 2014, 16 h.

Information :

Jeanne Savard, 819 966-6200 poste 5960
ou jeanne_savard@ssss.gouv.qc.ca



CYCLOTOUR SANTÉ, UN NOUVEAU DÉFI UNIQUE EN OUTAOUAIS!

Après une participation de 5 ans au Cyclo-défi Enbridge contre le cancer, la Fondation instaure le Cyclotour Santé, un événement à caractère unique qui a pour but d'appuyer la mission du CSSS de Gatineau. Le but du défi est d'assister le Centre de cancérologie dans son objectif d'améliorer les services de santé au sein de la quatrième plus grande ville du Québec, où le manque d'effectif en service oncologique cause de sérieux problèmes d'accessibilité. La première édition du défi Cyclotour Santé aura lieu le 6 septembre 2014.

Pour plus de renseignements, ou pour vous inscrire, visitez www.cyclotoursante.ca. Nous vous invitons aussi à aimer notre page Facebook : www.facebook.com/Cyclotoursante.

FÉLICITATIONS MME PELLETIER!

Lors du premier tirage de la Loto Santé 2014 le 12 décembre dernier, Madame Lyne Pelletier, employée du CSSS de Gatineau à la Pietà, fut l'heureuse gagnante d'un lot en argent de 10 000 \$.



*Le prochain tirage se fera le 18 février prochain.
Bonne chance à tous!*

ACHAT D'ÉQUIPEMENT GRÂCE AU DÉFI CHAMPLAIN

Grâce à une partie des dons amassés lors du défi Champlain, le laboratoire de l'Hôpital de Gatineau a pu se munir d'un CellaVision. Cet équipement, à la fine pointe de la technologie, permet d'assurer un diagnostic plus précis et diminuer le délai de livraison des résultats. Ce sont tous les résidents de l'Outaouais qui pourront profiter de cet outil hautement spécialisé. Rappelons que la deuxième édition du Défi Champlain 2013 a eu lieu du 27 juillet au 5 août 2013 dernier. L'événement unique dans la région a permis d'amasser 316 908 \$ à ce jour.



MERCI DR MERCIER!



Un grand merci au Dr Jean-François Mercier pour sa contribution de 18 700 \$ en radiologie. La Fondation tient à souligner l'engagement de ses médecins et spécialistes envers les différentes causes de son organisation. Sur la photo, de gauche à droite : Maryse Roberge, conseillère à la philanthropie, Fondation Santé Gatineau, Dr Jean-François Mercier et le directeur général de la Fondation Santé Gatineau, Marc Villeneuve.

DON DE 1 570 \$ DE MME RAYMONDE DU BEAU



Grâce à une contribution de 1 570 \$ de Mme Raymonde Du Beau, la résidence La Pietà a pu faire l'acquisition d'un « stand-assist », un appareil qui permet le transfert assis-debout des résidents ayant des capacités résiduelles. Ce don qui servira aux résidents du 3^e étage a été fait en mémoire de son conjoint, M. Robert Du Beau décédé au début de l'automne. Au nom de nos patients à la Pietà, merci Mme Du Beau.

LE CM DU CSSS DE GATINEAU FAIT BONNE FIGURE AU COLLOQUE DE L'ACMQ 2013

Le conseil multidisciplinaire du CSSS de Gatineau a fait très belle figure lors du dernier colloque de l'association des conseils multidisciplinaires du Québec, qui a eu lieu au Centre des Congrès de Lévis les 4 et 5 novembre dernier. Le CSSS de Gatineau était en effet représenté par cinq membres du CM.

Marianne Massé, ergothérapeute ainsi que Josée Leblanc, intervenante sociale en soutien à domicile ont agi à titre de conférencières lors de ce colloque dont le thème était : «Le CM : des professionnels engagés, soucieux de maintenir la qualité des soins et services à l'ère de la performance». Les deux employées du CSSS de Gatineau ont fait une présentation «Une équipe efficace et centrée sur le besoin du client au CSSS de Gatineau». Elles ont pu partager le fruit des travaux effectués au cours des dernières années au sein des équipes de soutien à domicile de notre CSSS.

De plus, le CM du CSSS de Gatineau a participé au «Hall of Fame» du colloque et a présenté un projet réalisé au sein de notre organisation. Mathieu Ouellet, ergothérapeute à l'hôpital de Hull et président du comité exécutif du CM appuyé par Hugues Bélanger, physiothérapeute à l'hôpital de Hull et membre du comité maintien et promotion des compétences du CM ont présenté un projet ayant pour titre «Des idées différentes pour présenter les résultats des projets de pairs». Plusieurs membres ont pu poser leurs questions et partager leurs différentes expériences à l'aide de ces affiches.

Enfin, Danielle Bergevin, intervenante sociale au CLSC de La Gappe, membre du comité exécutif du CM et membre du conseil d'administration de l'ACMQ était présente pour veiller au bon fonctionnement du colloque. Danielle était en responsable de dénicher et d'inviter les conférenciers au colloque. Bravo Danielle! Ta contribution importante a été soulignée par tous les membres présents lors de ces deux journées.

Les membres participants du CM du CSSS de Gatineau sont rentrés la tête pleine d'idées pour poursuivre le développement du CM et le CSSS de Gatineau a pu démontrer qu'il occupe une position de leadership au sein de ce regroupement. Il ne reste qu'à souhaiter un aussi grand succès pour l'année prochaine.



De gauche à droite : Hugues Bélanger, Danielle Bergevin, Mathieu Ouellet, Marianne Massé et Josée Leblanc



À QUI LA FAUTE ?

Marie-Claude Rondeau, Conseillère au service du Programme d'aide aux employés

À qui la faute si le climat à mon travail est désagréable et pourri? Est-ce la faute du gouvernement, de mon DG, de ma patronne, de certains de mes collègues de travail? Toutes ces réponses? Ou ai-je aussi une part de responsabilité?

Mais qu'est-ce qui distingue un bon d'un mauvais climat de travail? Un bon climat de travail se reconnaît à l'attitude des individus et aux relations qu'ils entretiennent entre eux. Par contre, un mauvais climat de travail se caractérise par des personnes tendues et des relations marquées par la méfiance. C'est un endroit où personne ne veut travailler.

Il faut bien comprendre l'importance d'un bon climat de travail, car celui-ci a un impact direct sur la qualité de vie et la santé psychologique des gens qui y travaillent. Il est certain que dans un milieu de travail il y a plusieurs facteurs qui contribuent au climat de travail, tel que la nature des relations, et d'autres facteurs qui sont hors de notre contrôle, notamment le budget.

Aujourd'hui, j'aimerais vous entretenir d'un don. Vous avez tous, indépendamment de votre place dans l'organisation, le pouvoir de transformation afin d'améliorer le climat de votre milieu de travail. Le dictionnaire définit ainsi la médisance « dire de quelqu'un le mal qu'on sait ou croit savoir sur son compte ». Autrement dit, parler dans le dos de mes collègues, dévoiler des détails de leur vie professionnelle ou personnelle représentent de la médisance. Rappelez-vous quand vous avez parlé ou blagué à propos de la démarche de quelqu'un, des choses que cette personne a dites en réunion ou à la pause et que vous avez qualifiées de stupide, de son divorce, de sa façon de travailler, de sa prétendue incompétence et plus.

En parlant des autres, vous ne contribuez non seulement à un mauvais climat de travail mais vous détruisez la réputation, la crédibilité et l'intégrité d'une personne. Il en est de même pour les autres personnes assises autour de la table ou dans le corridor qui écoutent ou même commentent ces propos diffamants.

Avant d'ouvrir la bouche, prenez le temps de vous demander si le commentaire que vous vous apprêtez à faire à l'endroit d'une personne absente est adéquat? Essayez de mesurer l'impact de ce commentaire et comment il contribue à solutionner le problème ou envenimer la situation.

Communiquer est un art et demande de la pratique parfois même du «coaching». À vous qui êtes témoin, permettez-vous de dire que vous n'êtes pas intéressé à écouter des propos blessants à l'endroit d'une personne absente. Dénoncez ces gestes. À vous la parole!

Coup d'Coeur entre-nous...

Félicitations au docteur Marc Gaudet qui a été nommé co-gestionnaire médical local en oncologie. Docteur Gaudet aura notamment comme fonctions de faciliter la concertation des acteurs impliqués au niveau de la oncologie, de soutenir une vision de réseau, de mobiliser la communauté médicale à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des orientations

globales, des objectifs, des priorités et des stratégies du Plan directeur en oncologie.

Félicitations à monsieur Thomas Rossignol qui a accepté le poste de coordonnateur des mesures d'urgence et de la sécurité. Monsieur Rossignol occupait déjà ce poste mais de façon intérimaire depuis le 21 octobre dernier.

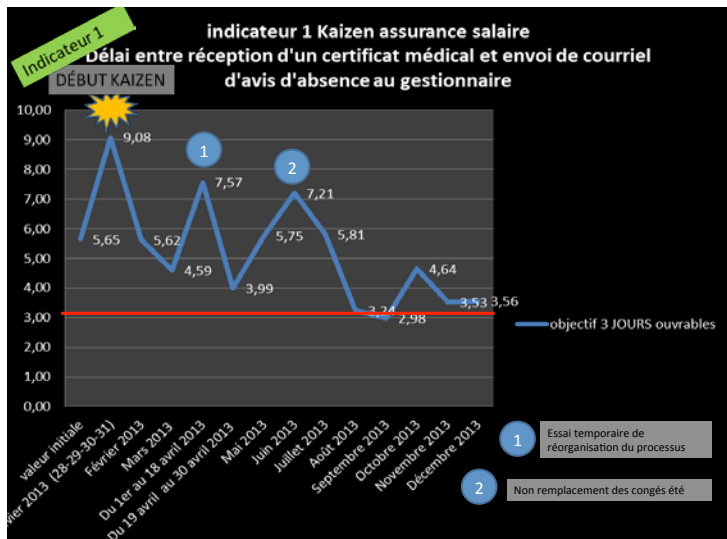
Bravo à madame Guylaine Ouimette qui est devenue commissaire locale adjointe aux plaintes et à la qualité des services. Madame Ouimette sera à l'hôpital de Hull et elle sera responsable des assistances, des interventions, des consultations et des plaintes des usagers

concernant l'hôpital de Hull. Elle s'occupera aussi des plaintes des usagers relativement aux services communautaires et ceux de la direction des services communautaires et hospitaliers de santé physique. Elle verra également à l'ensemble des dossiers relatifs à la direction des services à domicile et de l'hébergement de même que ceux de la direction de santé mentale et des services psychosociaux.

VIRAGE ACCESSIBILITÉ

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

SUPER RÉSULTAT OBTENU AU KAIZEN ASSURANCE-SALAIRE :



Anass Tlemceni, conseiller Lean

Danielle Doran et son équipe de santé et sécurité au travail, la technicienne Nathalie Durant et l'adjointe de la direction Ann Bélanger

INDICATEUR 1 ET MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE MESURE :

Ces efforts ont permis de réduire le délai entre la réception d'un certificat médical et l'envoi d'un avis d'absence au gestionnaire.

Ce délai est passé de 5,65 jours ouvrables à 3,56 jours et ce depuis maintenant 5 mois.

Réception du certificat médical par le gestionnaire, délai passé de 5,65 jours à 3,56 jours. Bravo!

Mesures systématiques pour chaque certificat médical reçu et traité, **5 243 données mesurées et compilées par l'équipe!**

De plus le Kaizen, dans 25 % des cas, il y avait des délais pour informer le gestionnaire qui dépassaient les 5 jours ouvrables. Maintenant, la tendance tourne autour de 10 % seulement, ce qui a en plus un impact probable sur la diminution des demandes urgentes au service de remplacement ainsi que la diminution des demandes de correction aux relevés de présence au service de paye.

INDICATEUR 2

Avant le Kaizen, le délai d'attente de confirmation d'absence à l'employé était de 9,17 jours ouvrables. Depuis 6 mois, la moyenne mensuelle tourne autour de 5 jours :

5 jours d'attente pour l'employé pour recevoir sa lettre de confirmation plutôt que 9,17 jours !

Bravo à l'équipe !

AUTRE KAIZEN....

« QUEL EST LE PLAN DE MATCH POUR LE PATIENT »

L'unité du 6^e Nord de l'hôpital de Gatineau a tenu un Kaizen stratégique et ce, dans le cadre des travaux du Virage Accessibilité, volet hospitalisation et le déploiement de l'approche Lean aux unités de soins.

L'objectif : poursuivre les travaux entamés et toujours en cours à l'unité pilote soit le 6^e Est de l'hôpital de Hull afin d'harmoniser les pratiques et modes de fonctionnement sur les unités de soin.

Afin de maximiser le partage des connaissances entre les unités, l'équipe stratégique compte un membre du personnel du 6^e Est, le chef d'unité et un ASI du 7^e Est de l'hôpital de Hull. L'objectif : réduire les délais de prise en charge par tout le personnel, optimiser les rôles et responsabilités et améliorer la qualité des soins.



Membres de l'équipe Kaizen stratégique 6-nord : John Benoit, Caroline Leduc, Karine Laurier, Mélanie Desaulniers, Suzanne Bois, Caroline René, Annik Bélisle, Florina Vasile, Vanessa Rioux, Valérie Farrant, D^{re} Guylaine Tessier, Marie-Michelle Rosario, Marc Gauvreau Absents de la photo : Luc LaRue & Nathalie Bernier

Deux jours de réflexion et d'échanges sur les orientations futures de l'unité face à des mécanismes

de planification du départ de l'utilisateur et ce dès son arrivée. Les membres ont aussi discutés des besoins de faire évoluer l'unité à savoir mettre en place une culture de résolution de problèmes en amélioration continue et développer une culture afin de se donner des mécanismes de suivis.

Les membres ont convenu de revoir l'organisation du travail sur tous les quarts de travail et pour y parvenir, plus d'une trentaine de petits projets (mini-Kaizens) ont été ciblés dont celui d'implanter certaines solutions déjà en place au 6^e Est de l'hôpital de Hull.

Poursuivons le bon travail...